



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E186149

VALABLE JUSQU'AU 12/07/2024

ÉDITÉ LE 24/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/07/2020

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 26/05/2021
201 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 2020B00645

Siret : 885 394 320 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6130135-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 79057622

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 79057622

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : DAVID LEDUC & CO

2 BIS RUE DU BOIS DE L'AUMONE
28400 NOGENT LE ROTROU

Téléphone : 02 37 52 49 54

Portable : 06 60 88 91 04

Fax :

Site Internet : www.leducbatisseur.fr

E-mail : contact@leducbatisseur.fr

Responsabilité légale :

LEDUC DAVID GÉRANT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste, Serrurier métallier)	13/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	13/07/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/07/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	13/07/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	13/07/2023
o Isolation des combles perdus	13/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLÉANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.